

L'opposition des Pontivyens au «conseil national breton», juillet-août 1940

La journée du 3 juillet 1940, au cours de laquelle les nationalistes bretons tentèrent, à Pontivy, de jeter les bases d'un État indépendant séparé de la France, constitue un épisode bien connu de l'histoire du mouvement breton, comme le disait Michel Denis au colloque de Brest *Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale*¹.

Le fiasco du 3 juillet s'explique de plusieurs façons. Les nationalistes du parti national breton (PNB) sont très peu nombreux, mal organisés, ultraminoritaires dans l'opinion, soutenus de manière ambiguë par l'occupant allemand. Très rapidement d'autre part, leur stratégie de rassemblement autour d'un conseil national breton rencontre un échec quasi-total devant la ferme opposition de nombreux responsables de la population et, singulièrement, des Pontivyens, qui parviennent à obtenir, par leurs démarches et leurs manifestations, le départ des nationalistes du vieux château au début d'août 1940.

Si l'ensemble de ces événements est donc assez bien documenté, un élément nouveau nous permet de mieux analyser et comprendre l'action du PNB et le rôle des Pontivyens en juillet-août 1940 : l'ouverture à la consultation des archives du service des renseignements généraux et du cabinet du préfet du Morbihan pour la période de 1940-1944. La communication de ces documents originaux, et des correspondances qui s'y rapportent, a permis de croiser ces nouvelles sources avec celles des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, des Archives municipales de Pontivy ou avec des témoignages de contemporains publiés ou rassemblés ici et là².

¹ «Le mouvement breton pendant la guerre : un bilan», dans Christian BOUGEARD (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la deuxième guerre mondiale*, actes du colloque international, 15 au 17 novembre 2001, Brest, université de Bretagne occidentale/Centre de recherche bretonne et celtique, 2002, p. 151-166.

² Voir Arch. dép. Morbihan, 1526 W 223 et 2 W 15787 et aux Arch. dép. Ille-et-Vilaine (par dérogation) 216 W 80. Les témoignages sont consultables aux Archives municipales, dans plusieurs articles d'Émile Gilles, Charles Floquet, Eugène Corgne, principalement, publiés dans *La Chronique de Pontivy* (aimablement

Grâce à toutes ces données, la part prise par les habitants de Pontivy dans ces journées décisives de juillet-août 1940, prend ainsi toute son ampleur.

Sans nous attarder par conséquent sur l'histoire du mouvement breton, nous présenterons d'abord le théâtre des événements : la ville de Pontivy et ses caractéristiques en 1940, puis nous nous pencherons sur les deux manifestations majeures : le coup du 3 juillet, l'assaut du château le 29 juillet ainsi que sur les troubles et incidents qui les ont accompagnés.

Pontivy, ville bretonne et française

Au recensement de 1936, Pontivy compte 9 300 habitants, chiffre identique à la population des années 1900-1914³. Sous-préfecture, la ville possède de nombreuses administrations typiques d'un chef-lieu d'arrondissement : tribunal d'instance, hôpital, quartier militaire ayant tenu lieu de garnison jusqu'en 1927, réactivé comme caserne en 1939. En outre, Pontivy s'honore d'avoir été la deuxième ville de Bretagne, après Rennes, à être dotée d'un lycée en 1803, reconstruit en 1886 ; une école primaire supérieure de filles existe également.

Depuis les élections municipales du 19 mai 1935, où il a été vainqueur à la tête d'une liste d'entente républicaine, le maire, Eugène Frotté, négociant en produits agricoles, a succédé au docteur Hubert Jégourel. Les municipalités pontivyennes de l'époque font œuvre de progrès social comme en témoigne la réalisation de la «Plage municipale des familles» en 1938 ou les travaux d'agrandissement de l'hospice, la création d'une maternité, d'un théâtre de verdure, d'une école enfantine, entre 1935 et 1938, etc.

Pontivy est marquée par un double héritage politique, celui de capitale de la vicomté de Rohan et celui de la Révolution et de Napoléonville. C'est une ville bretonne, fière de sa personnalité et de son histoire (saint Mériadec, Saint-Ivy, le château des Rohan [fig. 1 et 2], les costumes et la langue bretonne,...) mais elle a aussi un ancrage

signalés par Gilles Blayo), ou *Pontivy Journal*, et dans l'ouvrage de PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945, récit des années de guerre*, Pontivy, Ville de Pontivy, 1994. Je remercie M. Lionel Pilet pour les éclairages qu'il m'a apportés, de vive voix, le 26 février 2009, ainsi que la responsable des Archives municipales de Pontivy, Gaëlle Ouvrard, pour son aimable accueil et son aide précieuse.

³ Sur Pontivy et son histoire, voir, notamment, les nombreux ouvrages de Charles Floquet, publiés sous son nom ou en collaboration avec la ville de Pontivy. Une «Bibliographie pontivyenne» fort utile est donnée par FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville : une cité impériale*, 1987, nouv. éd., Pontivy, ville de Pontivy mission du bicentenaire de Napoléonville, 2003.

dans la grande histoire nationale à partir de la Révolution et de l'Empire. Roger Dupuy dans le *Dictionnaire du patrimoine breton*⁴, y voit «une enclave jacobine et libérale dans un Vannetais conservateur».

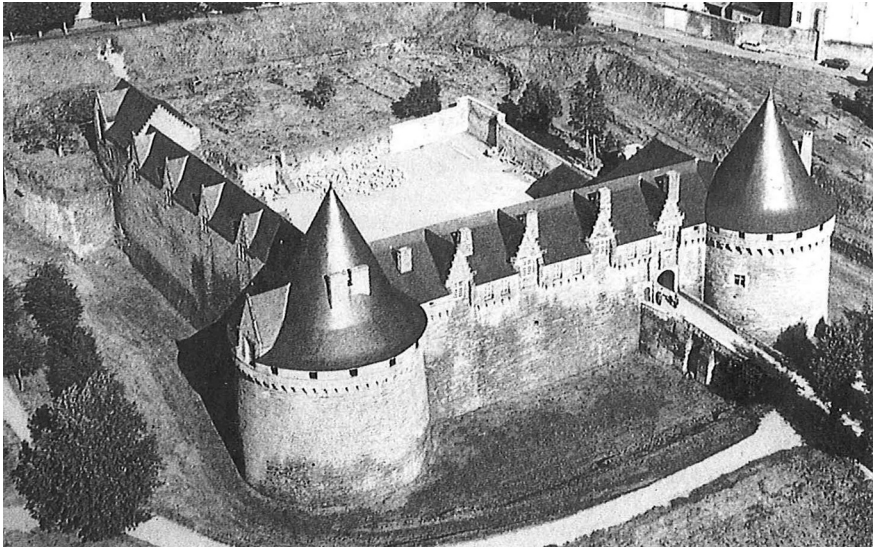


Figure 1 – Le château des Rohan, vue extérieure (FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville*, 1987)



Figure 2 – Le château des Rohan, cour intérieure et escalier d'honneur (FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville... op. cit.*)

⁴ CROIX, Alain, VEILLARD, Jean-Yves (dir.), *Dictionnaire du patrimoine breton*, Rennes, Apogée, 2000, réimp. 2001.

Pépinière de célébrités militaires, politiques ou culturelles, c'est la patrie natale de Le Perdit (1752-1828), maire de Rennes en 1794-1795, du docteur Guépin, préfet de Loire-Inférieure en 1871, de plusieurs généraux ou officiers de marine : Faverot de Kerbrech, Le Puillon de Boblaye, Le Normand de Lourmel, ... Des intellectuels et des artistes y sont nés ou y ont séjourné, certains notamment au lycée : Émile Souvestre en 1818-1823, Joseph Loth, né à Guémené en 1867, le philosophe Alain en 1892-1893 ; citons encore les sculpteurs Joseph Le Goff (1832-1890) et Gaston Schweitzer (1879-1962), les peintres Pierre Cadre (1884-1972), Léon Leray, René Le Forestier, Albert Danet, ...

À l'époque qui nous intéresse – fin des années 1930 – trois personnalités républicaines sont au premier plan de la vie intellectuelle de la cité : Émile Gilles (1868-1951), journaliste, poète et historien, Stéphane Strowski de Linka (1870-1954), professeur de philosophie au lycée de 1894 à 1936, capitaine des sapeurs-pompiers pendant quarante-deux ans, avocat, journaliste, historien et Eugène Corgne (1885-1982), professeur d'histoire au lycée en 1914, docteur ès lettres en 1938.

Ville marquée par l'idée bretonne, Pontivy a été plusieurs fois sous la III^e République le théâtre de congrès, de fêtes ou de manifestations consacrées à la culture bretonne ou au destin de la Bretagne. La présence d'Émile Masson (1869-1923) comme professeur d'anglais au lycée de 1904 à 1923, n'y est pas étrangère : le congrès de la fédération régionaliste de Bretagne de 1917 a été un moment marquant par exemple dans le parcours de la jeune Jeanne Malivel, créatrice des «Seiz Breur», comme nous l'avons montré récemment⁵. En 1932, du 28 au 31 juillet, se tient au château de Talhouët, route de Stival, le Gorsedd des druides, bardes et ovates de Bretagne. En ce même mois de juillet 1932, un commerçant en mercerie et tissus de la place du Martray, Pierre Ropert, ancien combattant de Verdun, blessé de guerre, fervent régionaliste, prend l'initiative de créer un groupe de danse et musique bretonnes : «Les Moutons Blancs», l'un des premiers groupes folkloriques de Bretagne, dont l'activité fut intense jusqu'en 1939⁶.

Les Pontivyens sont conscients de la richesse de la culture bretonne et, spécialement, de celle de leur région. Parmi les nombreux exemples qui l'attestent, je ne citerai que deux cas : les collectages des contes et légendes par l'abbé Jean-François-Marie Cadic, de Noyal-Pontivy (1864-1929), et la décoration peinte du théâtre municipal par Pierre Cadre, en 1935. Sur les murs, le peintre pontivyen a représenté divers costumes de la région et des scènes de la vie quotidienne.

⁵ Voir notre article, FRÉLAUT, Bertrand, «Les Seiz Breur et le Morbihan», *Bulletin et mémoires de la société polymathique du Morbihan*, t. 135, 2009, p. 345-366, en particulier, p. 347-348.

⁶ BELZ, Jorj, «Le costume traditionnel» et «Les modes du Morbihan», dans *Morbihan, Encyclopédie Bonneton*, Paris, Bonneton, 2000, p. 92-99, en particulier, p. 95.

Rien ne résume mieux l'état d'esprit des Pontivyens face à leur identité, à la fin des années 1930, que le monument de la fédération bretonne-angevine de janvier et février 1790 qui s'élève place Bourdonnay du Clézio, près de la basilique Notre-Dame-de-Joie, au cœur même de la cité (fig. 3). On sait comment la ville fut le théâtre de cet élan de patriotisme au début de la Révolution française et comment, un siècle plus tard, on en commémora le souvenir par l'érection d'un monument inauguré solennellement, en 1896, par le Président de la République Félix Faure, en personne. Un génie de bronze et des hauts-reliefs rappelaient l'événement au cours duquel les délégués angevins et bretons avaient proclamé leur renoncement aux privilèges anciens et leur fierté d'être devenus des citoyens français : «Assemblés par les liens indissolubles d'une sainte fraternité [...] heureux et fiers d'être libres, nous ne souffrirons jamais que l'on attente à nos droits d'hommes et de citoyens⁷».

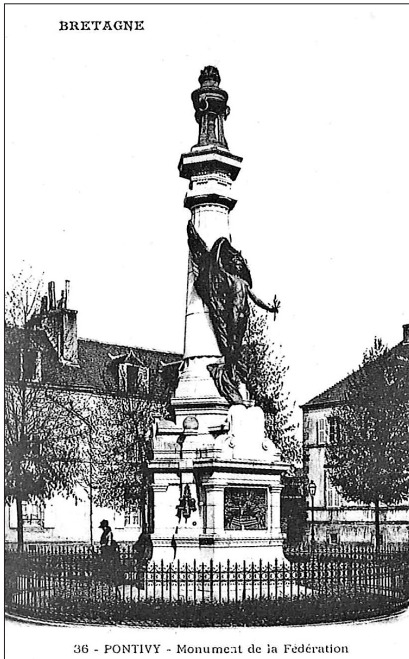


Figure 3 – Le monument de la Fédération, carte postale, vers 1900 (FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville...*, *op. cit.*)

Une telle affirmation avait semblé une véritable provocation pour les autonomistes qui, très minoritaires, ne manquaient pas de distribuer tracts et journaux voire de manier l'explosif. En décembre 1936, à l'occasion de la visite du ministre de la Marine marchande à Pontivy, M. de Chappedelaine, trois jeunes Pontivyens sont arrêtés alors qu'ils collent des papillons contre la France. Joseph Le Guéhennec (employé à l'usine à gaz), Pierre Le Thuault et François Audic (commis épiciers), sont condamnés à trois jours de prison ferme.

Le 8 mai 1938, se tient dans les salons du Central-Hôtel, le bal des «Moutons Blancs» de Pontivy, en présence de nombreuses personnalités : le président du collège bardique, Taldir Jaffrenou, le maire Eugène Frotté (fig. 4), le docteur Jégourel (maire de 1927 à 1935), Pierre Ropert, ... Or, à l'entrée du bal, le drapeau aux raies noires et blanches des autonomistes surprend beaucoup de monde et choque un grand nombre de personnes... Il apparaît

⁷ GILLES, Émile, «Les autonomistes pontivyens», *La Chronique de Pontivy*, janvier 2005, n° 94, p. 35.

que c'est un jeune boulanger de Pontivy, Alphonse Le Boulch, qui s'est introduit dans la société des «Moutons Blancs» pour y diffuser les thèses nationalistes et séparatistes...

Mais le comble est atteint le 13 décembre 1938 lorsqu'un attentat à la dynamite détériore le monument de la Fédération, place Bourdonnay du Clézio. Le génie de bronze est particulièrement endommagé. Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, adopte une énergique protestation qui, au-delà du vocabulaire pompeux de circonstance, traduit bien l'état d'esprit des Pontivyens envers les nationalistes bretons. Il condamne les inconscients, les fous, les hurluberlus et les agitateurs professionnels et leurs desseins criminels ; il affirme son attachement à l'idéal de la Révolution, à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à l'Unité de la France, aux principes de 1789... Il proclame enfin que les Bretons, en 1938, sont Français de cœur et de raison

et entendent le demeurer. L'attentat de 1938 a eu pour effet, au total, de monter les Pontivyens contre les autonomistes bretons, de façon irréversible.

Que représentent les autonomistes de Pontivy en 1938-1940 ? À partir des dossiers des renseignements généraux, on peut avancer quelques précisions. Les sympathisants ou adhérents pontivyens approchent la quarantaine de membres, peut-être cinquante si l'on ajoute Cléguérec, Saint-Gérard et Noyal-Pontivy, mais le nombre d'abonnés de ces quatre communes en 1941 ne dépasse pas vingt personnes⁸. Le noyau actif ne représente, en réalité, qu'une dizaine de pontivyens, dont les noms sont bien connus. À côté des trois colleurs d'affiches déjà cités, figurent les frères Alphonse et Henri Le Boulch, boulangers, leur mère et leur sœur aînée Marie-Aimée, née en 1904. Alphonse, né le 11 avril 1907 à Guémené-sur-Scorff, est le meneur ; il est venu s'installer comme boulanger, 16, rue de Neulliac, à Pontivy, avec son frère Henri. Après ses menées activistes au sein des «Moutons Blancs», il va se manifester en 1940 et 1944 comme nous le verrons plus loin.



Figure 4 – Eugène Frotté, maire de Pontivy de 1935 à 1944 (GIRAUD, Marielle et GIRAUD, Jean-Didier, *Pontivy, l'album du siècle*, Brest, Le Télégramme, 2002)

⁸ Arch. dép. Morbihan, 1526 W 223.

Le coup du 3 juillet 1940 et l'opposition des Pontivyens

En mai 1940 Pontivy a vu sa population brutalement augmenter par l'afflux des réfugiés du Nord de la France : on en compte 3 135 à la mi-juin, de Watrelos, Cysoing (Nord), Chantilly, Beauvais, Senlis, etc.⁹. En outre, près d'un millier de soldats cantonnent en ville...

Les Allemands entrent à Pontivy le 18 juin 1940 : le maire, Eugène Frotté, appelle ses administrés au calme et à la dignité. Le 20 juin, après le meurtre d'un employé de l'octroi abattu par les Allemands, les autorités françaises et allemandes publient un arrêté commun pour le couvre-feu et le maintien de l'ordre¹⁰.

Le 24 juin, Alphonse Le Boulch informe Joachim Le Tarnec, moniteur général de la garde Saint-Ivy et, à ce titre, logé au château des Rohan, que le château va être réquisitionné pour accueillir des prisonniers de guerre libérés, sans autres précisions. La garde Saint-Ivy, club sportif paroissial fondé en 1909, est un patronage regroupant plusieurs sections dont l'athlétisme comme activité principale. Il compte 150 membres. Depuis 1913, conformément à un bail signé devant M^e Guillaume, la garde Saint-Ivy loue le château pour ses activités et ses exercices à son propriétaire en titre, le duc de Rohan. Le patronage a pour président le lieutenant-colonel Jacques de Geyer d'Orth (fig. 5), 59 ans, ancien commandant de la place de Pontivy jusqu'en 1927. Né à Guingamp où son père était officier en garnison, Saint-Cyrien, il a eu sa première affectation en 1905 à Pontivy. Croix de guerre avec palmes pour sa conduite à Verdun, président du conseil paroissial, mobilisé en 1939, il obtient à nouveau la

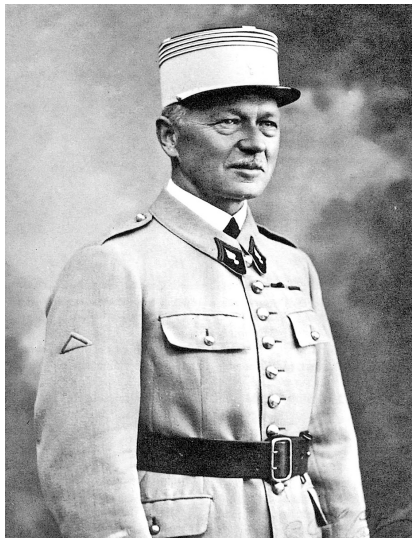


Figure 5 – Le colonel Jacques de Geyer d'Orth (PILET, Lionel, *Pontivy, 1939-1945, récit des années de guerre*, 1994)

⁹ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁰ *Id.*, *ibid.*, Un nouvel arrêté, plus précis et plus contraignant, est imposé par les seules autorités d'occupation le 25 juin, sous la signature du lieutenant-colonel Bolhmann-Combrinck, commandant de la place. Les Pontivyens sont soumis au couvre-feu de 22 h à 7 h (heure allemande).

croix de guerre en 1939-1940¹¹. Le vice-président est Louis Le Tinier, un commerçant et l'aumônier l'abbé Pierre Foucaud, vicaire à la paroisse Notre-Dame de Joie.

Le 27 juin, le sous-préfet de Lorient, René Bousquet¹², téléphone au préfet du Morbihan pour lui signaler un regain d'activité du mouvement autonomiste à Lorient, mais aussi à Pontivy «où certains chefs autonomistes auraient, paraît-il, fait leur apparition». Il y envoie M. Gide, commissaire spécial, pour obtenir des informations¹³. Le 2 juillet, le préfet, Henri Piton, écrit au commandant de gendarmerie de Vannes pour lui demander une enquête urgente sur Mordrel et Debauvais, les deux chefs autonomistes, condamnés à mort par contumace le 7 mai 1940 par le tribunal militaire de Rennes, dont la présence aurait été constatée à Pontivy. Il effectue la même démarche auprès des sous-préfets de Pontivy et de Lorient ainsi qu'au commissariat spécial de police de Lorient.

Les autorités ont donc appris très tardivement que les nationalistes préparaient quelque chose à Pontivy et, dans la situation dramatique de cette seconde quinzaine de juin 1940 qui aboutit à l'armistice du 24 juin et à la mise en place progressive de ses dispositions, elles sont évidemment prises de court.

Trois raisons semblent expliquer le choix de Pontivy par les nationalistes pour jeter les bases d'un futur État breton par la création du conseil national breton (CNB) et l'adoption de sa *Déclaration solennelle*¹⁴ : la ville est située au centre de la Bretagne, raison symbolique et lieu plus facile à atteindre malgré les contraintes du moment ; le congrès du PNB devait s'y tenir en 1939 mais le parti a été dissous le 20 octobre 1939 ; enfin, il faut effacer la honte et la provocation que symbolise, pour les autonomistes, le monument de la Fédération de 1790...

Le 29 juin, un convoi de prisonniers de guerre bretons, libérés par les Allemands sur intervention des chefs nationalistes, est arrivé à Pontivy et a été conduit au château des Rohan. Leur nombre approche de la centaine, quoique Roger Leroux le chiffre à 58 seulement. En réalité, plusieurs d'entre eux ne restent pas à Pontivy et regagnent leur commune de domicile sans autre forme de procès. Ceux qui demeurent au château – une trentaine – assistent à la journée du 3 juillet où le CNB fait adopter la déclaration

¹¹ FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville...*, op. cit., p. 299. La famille de Geyer d'Orth, d'origine suédoise et établie en Alsace, a été reconnue noble en France en 1701.

¹² René Bousquet a été sous-préfet de Lorient du 19 mai 1934 au 30 octobre 1940. LEROUX, Roger *Le Morbihan en guerre*, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1978, p. 408, avant d'être nommé préfet de la Marne (1940), préfet régional de Champagne (1941), puis secrétaire général de la police à Vichy, en avril 1942. À noter que le sous-préfet de Pontivy, Christian Chulliat, en poste depuis le 9 mai 1936, n'apparaît à aucun moment.

¹³ Arch. dép. Morbihan, 2 W 15787, comme pour la suite.

¹⁴ FRÉLAUT, Bertrand, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, Brasparts, Beltan, 1985.

qui appelait les Bretons à se regrouper pour créer un État autonome. Les chefs du CNB, Olier Mordrel, François Debauvais, Marcel Guieysse et Célestin Lainé, sont entourés de quelques dizaines d'hommes et femmes qui représentent les militants les plus déterminés et ont pu faire le déplacement.

Le rapport du commissaire de police de Pontivy au préfet parle de 50 personnes environ et signale plusieurs voitures d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère. Des tracts, au titre sans équivoque – *Bretons, notre heure est venue...* – ont été distribués à Pontivy, Vannes, Questembert, Locminé, Ploërmel... Le rassemblement, commencé à 14 h 30, dure jusqu'à 16 h, dans la cour du château (fig. 6, 7 et 8). Quelques photos sont prises, puis l'assistance se sépare et une vingtaine de jeunes gens seulement, sous le commandement de Célestin Lainé et d'Ange Péresse¹⁵, reste sur place. Le soir, vers 22 h, les autonomistes sortent et défilent rue Nationale au son du biniou. La population réagit vivement en conspuant les autonomistes et en entonnant spontanément *La Marseillaise...* Un témoin anonyme, cité par Lionel Pilet, raconte l'événement six ans plus tard :

«C'était comme un défi jeté à notre amour de la France, un autre cortège s'est formé spontanément pour accompagner le premier, le poursuivre de ses clameurs et de ses huées. Toutes les classes de la population, toutes les professions, toutes les opinions politiques ou religieuses étaient représentées dans cette foule qui emboîtait le pas aux traîtres, en leur chantant une *Marseillaise* vengeresse. Le curé, des gars de Tréleau, des bourgeois, des ouvriers, hommes et femmes mêlés, harcelaient dans sa marche éperdue cette poignée de renégats et d'étrangers¹⁶ ».

Il est intéressant de rapprocher ce témoignage de celui de Mordrel :

«Je me souviens d'une femme en coiffe nous hurlant son chauvinisme français comme une hystérique. Pour elle, il n'y avait pas eu assez de Bretons morts pour la France. Au fond, nous étions atterrés¹⁷».

L'incompréhension est totale et le fossé profond : l'aveu final de Mordrel le prouve bien. Dès le début, en tout cas, les Pontivyens sont dressés contre les autonomistes, dans une sorte d'union nationale allant du curé-doyen Joseph-Marie Guillon (ancien de 1914-1918), jusqu'aux ouvriers communistes des faubourgs populaires, comme Tréleau, près de l'hôpital, sans oublier non plus certains réfugiés au patriotisme assez susceptible en ces moments tragiques.

Dans les jours qui suivent, les nationalistes continuent d'occuper le château en bénéficiant de la protection allemande : un membre des services de propagande, M. Quinas, est en rapport quotidien avec eux. Il séjourne à Pontivy jusqu'au 21 août¹⁸.

¹⁵ Ange Péresse, né en 1920 à Bubry, est un proche de Célestin Lainé ; il le secondera dans la Formation Perrot en 1943-1944.

¹⁶ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁷ FRÉLAUT, Bertrand, *Les nationalistes bretons...*, *op. cit.*, p. 24.

¹⁸ Arch. dép. Morbihan, 2 W 15787.



Figure 6 – Olier Mordrel au château de Pontivy le 3 juillet 1940 (FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville...*, *op. cit.*)



Figure 7 – François Debauvais au balcon du château (FRÉLAUT, Bertrand, *Les nationalistes bretons de 1939 à 1945*, 1985)



Figure 8 – Mordrel, Debauvais, Guieysse et Lainé au balcon du château (CAËRLÉON, Ronan, *Complots pour une république bretonne*, 1967)

Chaque matin, ils hissent le drapeau «Gwenn ha du» puis se livrent à différents exercices physiques. Ils font parfois quelques sorties ; le 8 juillet, ils organisent un nouveau défilé, rue Nationale. Ils stockent de l'essence (2 000 litres) et des armes. Les réactions à la proclamation du 3 juillet émanent de différents horizons et sont franchement hostiles. Le 7 juillet, dans son éditorial, Alexandre Cathrine, directeur du *Nouvelliste du Morbihan*, condamne fermement les projets séparatistes :

«À aucun prix nous ne voulons être séparatistes. Nous entendons rester Bretons et Français et nous considérons que la Bretagne doit rester partie intégrante de la France».

Ce même dimanche, le *Journal de Pontivy* a signalé la manifestation dans un entrefilet de 15 lignes publié en page 2. Sans doute sous la plume de Stéphane Strowski, censuré à la une, le commentaire de la contre-manifestation et du chant de *La Marseillaise* est net et courageux :

«C'était en effet la seule réponse à faire et la meilleure leçon à donner à ceux qui, en ces heures graves, tentent de créer la division entre les Français».

Comme on le sait aussi, les condamnations émanant du clergé breton sont immédiates et fermes : l'évêque de Quimper, M^{gr} Alphonse Duparc, ancien curé-archiprêtre de Lorient, publie une déclaration solennelle contre les séparatistes. Le cardinal Roques, archevêque de Rennes, et l'évêque de Saint-Brieuc font de même. Le 25 juillet, dans une lettre au préfet du Morbihan, M^{gr} Tréhiou, évêque de Vannes, se plaint d'avoir été censuré par les Allemands qui ont refusé la publication de la note de M^{gr} Duparc dans la *Semaine Religieuse du diocèse de Vannes* (fig. 9). L'imprimeur a eu ordre de laisser en blanc la première page¹⁹. Autant d'indications d'un soutien des Allemands aux initiatives des nationalistes bretons, à cette date en tout cas.

À la suite de cette manifestation du 3 juillet, les autonomistes contre-attaquent. Le 10 juillet, le receveur municipal, M. Planty, est arrêté et incarcéré par les occupants : il est accusé d'avoir crié, depuis sa fenêtre de la rue Nationale à 22 h, le 3 juillet, «Sales Boches !» aux séparatistes qui défilaient... Après des interventions écrites du maire, Eugène Frotté,

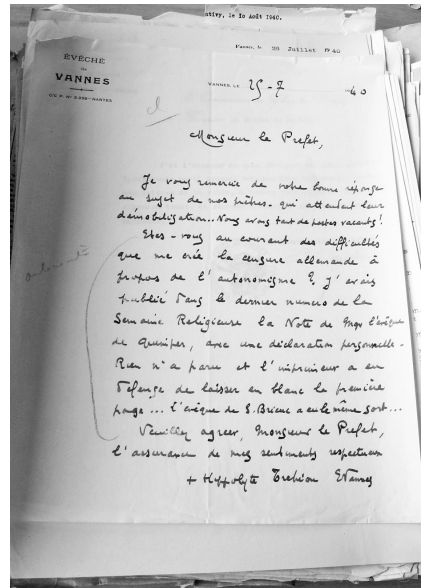


Figure 9 – Lettre de M^{gr} Tréhiou au préfet du Morbihan, 25 juillet 1940

¹⁹ *Ibid.*, 2 W 15787.

auprès du commandant de la place, auprès du préfet du Morbihan et du trésorier-payeur général, M. Planty est libéré le 13 juillet. Toutes les personnes interrogées par la police ont effet affirmé qu'il n'avait pas crié «Sales Boches !», mais «salauds !²⁰». On apprécie la nuance... Les Pontivyens ne vont cependant pas rester inactifs.

Les Pontivyens chassent les nationalistes bretons du château

Les responsables de la garde Saint-Ivy sont fermement décidés à chasser les nationalistes du château pour y reprendre leurs activités. Ils vont multiplier leurs démarches et recevoir l'appui massif de la population à l'occasion d'une seconde manifestation, imposante et violente, contre les autonomistes, le 29 juillet 1940.

Le 11 juillet, le colonel de Geyer se rend à Josselin pour y rencontrer la duchesse de Rohan propriétaire bailleresse du château de Pontivy, et lui exposer la situation. Elle est indignée.

La duchesse de Rohan est un personnage clé des événements de Pontivy (fig. 10). En 1940, elle a 53 ans et elle est veuve depuis 1916 de Josselin de Rohan-Chabot (1879-1916), conseiller général, maire de Josselin, député en 1914, tué le 13 juillet 1916 sur le front, à Bray-sur-Somme, «mort pour la France». Elle-même est une cousine du duc défunt : Marguerite de Rohan-Chabot est née en 1887, d'Auguste de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, cousin au troisième degré de son beau-père, et de Félicie Olry-Roederer issue d'une famille lorraine bien connue dans les maisons de champagne. Elle incarne donc profondément l'héritage historique des Rohan, tant dans leur enracinement breton que dans leur appartenance à la grande aristocratie et à la patrie française. Son fils, Alain de Rohan-Chabot, duc de Rohan en 1916,



Figure 10 – La duchesse Marguerite de Rohan vers 1940 (cl. aimablement fourni par M. Josselin de Rohan)

²⁰ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945... , op. cit.*, p. 11 cite les noms des témoins interrogés : M^{mes} Angèle Carlier et Laloge, Pierre Laloge (18 ans), M^{mes} Marie-Fernande Maillard et Philomène Mercier, Annick de Geyer d'Orth (15 ans) et son frère Michel (14 ans).

à l'âge de trois ans, s'est marié, en 1937, avec Hélène de Liencourt. Mobilisé en 1939, et fait prisonnier, il a été contacté en Allemagne au nom des nationalistes bretons par Fred Moysse auquel il a opposé une fin de non-recevoir, nette et ferme. En cet été de 1940, la duchesse, veuve et mère de trois grands enfants, est donc seule à représenter la famille de Rohan, propriétaire du château de Pontivy.

Pendant plusieurs jours, la garde Saint-Ivy tente de faire valoir ses droits de locataire mais ses premières démarches sont vaines... La mairie est saisie de l'il-légalité de la détention des 2 000 litres d'essence par les nationalistes, mais elle n'a pas les moyens de leur faire quitter les lieux. Les jours passent et les esprits s'échauffent...

Du côté des nationalistes la propagande bat son plein : le dimanche 14 juillet – la coïncidence est voulue – alors que les Allemands ont interdit de célébrer la Fête nationale, paraît le numéro 1 du journal *L'Heure bretonne*, tiré à 50 000 exemplaires et abondamment diffusé dans toute la Bretagne. L'hebdomadaire séparatiste publie la déclaration de Pontivy et incite les Bretons à rejoindre le «Conseil national breton» dans des comités locaux qui seront la base du futur État indépendant.

Au Grand Pardon du 26 juillet, à Sainte-Anne d'Auray, une vingtaine de nationalistes, dont dix jeunes, sont signalés par les renseignements généraux. Guieysse est présent mais il n'y a aucun incident. Ce même jour, les dirigeants de la garde Saint-Ivy – de Geyer, Le Tinier et l'abbé Foucaud –, font une nouvelle démarche écrite auprès du maire de Pontivy. Ils déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les stocks d'armes et d'essence. Les jours suivants, des incidents éclatent autour du monument de la Fédération. Selon le rapport de l'adjudant Saint-Jalmes, commandant la section de Pontivy, des tracts séparatistes ayant été collés sur le monument, des jeunes gens y ont planté un drapeau français le 27 juillet. Le lendemain, Le Boulch le décroche ; dans la nuit du 28 au 29, entre 23 heures et minuit, deux nouveaux drapeaux tricolores sont replacés, que Le Boulch arrache encore. Des jeunes accrochent de nouveau deux drapeaux avec l'écriteau suivant : «Français plus que jamais !»...

Cette riposte suscite la rage des séparatistes qui kidnappent un jeune Pontivyen de 19 ans, Ange Coëtmeur (fils du boulanger de la rue du Fil, porte-drapeau de l'union nationale des combattants [UNC]). Coëtmeur est interrogé toute la nuit au château et battu à coups de poing et de cravache. Il est relâché le 29 juillet, à 9 h 30, après l'intervention de son père et d'Eugène Frotté, maire de la ville²¹. La nouvelle de cet attentat se propage rapidement et attise la colère des Pontivyens contre les autonomistes bretons. Cette guerre des drapeaux est le prélude à la grande manifestation du 29 juillet.

²¹ Lionel Pilet, qui situe ces incidents les 23 et 24 juillet, indique qu'un premier écriteau, dont l'auteur est Louis Le Dilhuit, proclamait : «Bretons, voici vos couleurs» en montrant le drapeau français.

Le lundi 29 juillet, la duchesse de Rohan, le colonel de Geyer et Louis Le Tinier sont reçus à 17 h 30 à la préfecture du Morbihan, à Vannes, par le préfet Henri Piton auprès duquel le président de la garde Saint-Ivy dépose une demande écrite et sa traduction en allemand destinée à la Kommandantur de Vannes²². Il y est expressément demandé l'évacuation du château pour que la garde Saint-Ivy puisse reprendre ses activités (fig. 11). Quant à la duchesse de Rohan, elle indique, dans une lettre au préfet, qu'elle est allée voir le maire de Pontivy et la Kommandantur de cette ville où, précise-t-elle «on n'a pas voulu me répondre nettement» et, quand le maire évoque l'arrestation des occupants du château, l'officier allemand lui dit : «Ne faites pas cela ! Allez vous expliquer à la Kommandantur de Vannes !» (fig. 12). Le préfet approuve mais le Feld Kommandant, le colonel Von Knauer, chez qui les responsables pontivyens font la même démarche, les renvoie au préfet... Ou bien il n'est pas suffisamment informé ou bien, il ne semble pas prendre l'affaire au sérieux. Peut-être veut-il aussi prendre des consignes en haut lieu mais ces atermoiements traduisent bien l'ambiguïté de la position allemande. Pour en finir, le colonel de Geyer décide de faire donner une leçon de culture physique le lundi 29 juillet à 20 h 30, dans la cour du château. Il y convoque les sportifs et se fait accompagner d'un huissier, M^e Stéphan.

Les rumeurs d'une initiative des responsables de La garde Saint-Ivy se sont propagées et une foule de badauds et de manifestants s'est concentrée rue de Neulliac, devant le château. Beaucoup sont décidés à en découdre :

«Comme le 3 juillet, tout le monde est venu : hommes, femmes, enfants. Les militants communistes et le clergé, tous portent sur la poitrine une petite cocarde tricolore²³».

Le rapport du commissaire Saint Jalmes évalue les manifestants à 2 000 personnes environ. C'est un minimum :

«Lorsque je suis arrivé, témoigne Jacques de Geyer, le pont de pierre du château était barré par trois hommes, échelonnés en profondeur et armés : le premier d'une matraque de police, le deuxième, Péresse, d'une arme à feu, le troisième d'une matraque».

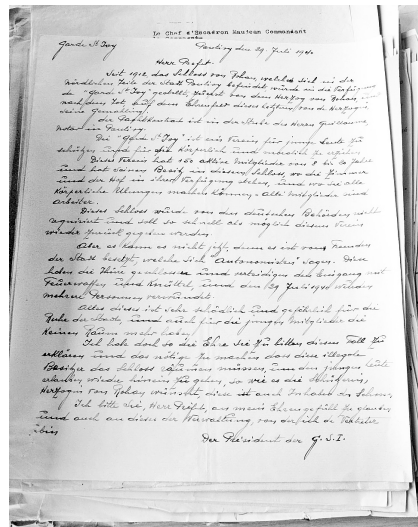


Figure 11 – Lettre des dirigeants de la garde Saint-Ivy au Préfet traduite en allemand, juillet 1940.

²² Arch. dép. Morbihan, 2 W 15787.

²³ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, op. cit., p. 12.

30 juillet 1940

CHATEAU DE JORNELEN
MORBIAH
TEL. 22

Monsieur le Préfet,

J'ajoute un mot à la lettre que vous adressez le colonel de Geyer, pour vous rappeler qu'après avoir été invité à Pontivy afin d'obtenir la résiliation du château au locataire, j'ai vu la lettre et qu'avec lui j'ai été à la Rembrandt où on n'a pas voulu me répondre autrement.

À la seconde question posée par le Geyer et la lettre: il a été répondu c'est au maire à agir; à qui lui a répondu: je vais aller faire arrêter les occupants du château. Le lendemain lui arrivait dit: ne faites pas cela!

Stez vous captives à la field Rembrandt

de l'ancien, c'est en que vous avez fait dire car et on l'on vous a fait de vous en voyez un rapport écrit afin que vous puissiez résoudre la question.

Je vous rappelle que le gros lot d'hommes qui se sont rendus dans le château sans être armés et qu'ils ont été très respectueux de fait d'écouter. Il ont aussi des brèves - Il me vient tout cela? Et de quel droit sont ils là? Il n'ont aucun droit de réquisition d'aucune sorte ni autorisation.

Tenistay, Monsieur le Préfet, croix à l'assurance de vos meilleurs sentiments.

Duchesse de Rohan

Figure 12 – Lettre de la duchesse de Rohan au préfet du Morbihan, 30 juillet 1940

Selon le commissaire de police, de Geyer s'est adressé à la foule qui chantait *La Marseillaise* et huait les autonomistes. Il leur a fait crier «Vive la France» :

«J'atteins seul le troisième barrage, sans incident. L'huissier, le vice-président et l'aumônier se sont arrêtés au premier barrage pour calmer la foule. Il demande : qui commande ici ? Quelques secondes après, s'avance le nommé Lainé qui s'intitule Le Führer. En raison du bruit qui augmente je lui propose d'entrer dans le château afin d'y parler plus facilement. Il accepte²⁴».

Mais la tentative de discussion échoue : Le Tinier s'est avancé vers Péresse, la foule l'a suivi, Lainé et de Geyer rebroussent alors chemin car le tumulte se déchaîne et on en vient aux mains. Les anciens combattants sont les plus décidés. Ils ne sont pas les seuls. Un Pontivyen, André Rouillé, 35 ans, réussit à escalader le mur mais les autonomistes parviennent à le capturer... Ils se barricadent derrière la porte du château... Les manifestants jettent des cailloux sur les fenêtres et vont chercher un bélier pour enfoncer les battants de la porte... La foule accompagne leurs efforts de «han» rythmés. Les autonomistes se défendent en tirant des coups de feu qui blessent légèrement quatre personnes : un manifestant, Pierre Colin, l'adjudant Saint-James, à la fesse droite, les gendarmes Courtet et Loyer, le premier à la main et à la figure, le second à la cuisse et à la main droite²⁵. Le siège du château a alerté

²⁴ Témoignage de Jacques de Geyer, cité par PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, op. cit.

²⁵ Rapport du commissaire de police de Pontivy, cité par GILLES, Émile «Émeute sous l'Occupation», *La Chronique de Pontivy*, mai-juin, 2005, n° 95.

les Allemands dont une section intervient, baïonnette au canon, pour disperser les manifestants. Ils arrêtent Péresse et Rouillé. Il est 22 heures.

Le lendemain, les Allemands convoquent à la mairie, à 18 h 30, un conseil d'enquête et interrogent, pendant deux heures, Frotté, de Geyer, Le Tinier et Foucaud pour savoir qui a organisé cette manifestation. Tous répondent qu'elle était absolument spontanée. Les occupants décident, en représailles, de dissoudre la garde Saint-Ivy et d'interdire à ses dirigeants de s'occuper de la jeunesse. En dépit de nouveaux interrogatoires, les Pontivyens ne flanchent pas. Ils doivent cependant remettre les clés du château à la Kommandantur qui, pour sauver la face, en a ordonné la réquisition pour une «école d'interprètes», appellation officielle du groupe de Célestin Lainé... Les dirigeants de la garde Saint-Ivy devaient obtenir un bon de réquisition pour évacuer le matériel de gymnastique mais leurs demandes ne furent pas prises en considération malgré trois tentatives successives les 31 juillet, 1^{er} et 2 août²⁶. Le 31 juillet, le commissaire de police de Pontivy écrivait au préfet :

«La population pontivyenne est particulièrement montée contre les autonomistes bretons et se tient prête, au moindre incident, à se livrer à une nouvelle manifestation».

Il fait même état de bruits selon lesquels les ouvriers de l'arsenal de Lorient auraient l'intention de venir à Pontivy pour manifester contre les autonomistes. Contacté, le sous-préfet de Lorient, René Bousquet, répond, le 4 août, de manière péremptoire, que ce bruit n'est pas fondé, d'une part, parce que les ouvriers de Lorient se désintéressent totalement des autonomistes et, d'autre part, parce qu'il n'y a pas de moyens de communication...

Le préfet, quant à lui, adresse, le 1^{er} août 1940, un rapport dactylographié de sept pages au vice-président du Conseil et au ministre de l'Intérieur. Il rapporte qu'il a fait une démarche auprès du colonel Von Knauer, chef de la Feld Kommandantur départementale de Vannes, après les incidents du 29 juillet :

«Je ne lui ai pas dissimulé que les populations se montrent vivement émues de l'appui que jusqu'à présent les forces allemandes ont semblé prêter aux éléments du PNB».

Il ajoute qu'il serait souhaitable, dans un but d'apaisement, de faire évacuer le vieux château, évacuation d'ailleurs réclamée par le propriétaire (la duchesse de Rohan) et par le locataire (le colonel de Geyer) ; il demande de faciliter le retour, de Quimper à Pontivy, d'un peloton de la garde républicaine mobile :

«J'étais disposé à faire procéder moi-même à cette évacuation et à l'arrestation des autonomistes. Von Knauer m'a prié de surseoir [...] indiquant qu'il allait prendre l'affaire en mains».

Bien qu'on sente que le Préfet veuille se dédouaner et faire porter sur l'inactivité des Allemands la responsabilité des incidents de Pontivy, il est intéressant de relever, une fois encore, l'hostilité des Pontivyens aux initiatives du CNB.

²⁶ FLOQUET, Charles, «Le mouvement autonomiste breton et Pontivy», *Pontivy Journal*, 7 janvier à 15 avril 2005.

Les occupants, cependant, commencent à comprendre l'impopularité des tentatives séparatistes et le peu d'intérêt que représente pour eux un soutien au projet d'État breton. Ils vont donc suspendre leur appui, tout en continuant de manipuler les responsables les plus activistes²⁷. À Pontivy, comme dans le reste de la Bretagne, l'heure bretonne a cessé de sonner.

Le 7 août, le colonel de Geyer adresse au préfet du Morbihan un long rapport dactylographié «Secret» de cinq pages sur les événements de Pontivy. Les Allemands ont décidé son internement comme prisonnier de guerre et, le 8 août, il rejoint la caserne de La Bourdonnaye, à Vannes, d'où il part pour la captivité en septembre²⁸.

Le 9 août, les autonomistes sont partis du vieux château pour s'établir au manoir de Kerriou, en Gouëzec²⁹. Parmi la vingtaine de personnes qui s'y trouvaient encore, on peut en identifier une quinzaine³⁰. Quelques incidents ponctuent leur départ de Pontivy : le 10 août, vers 15 heures, Moïse et Le Voyer, à bord d'une traction avant Citroën, circulent à une vitesse excessive dans les rues de la ville. En état d'ivresse, ils invectivent une buraliste et l'employée du débit de boissons Jan, rue du Couvent, exhibant un revolver et proférant des menaces (ils veulent «faire sauter quelques maisons de la ville de Pontivy...»). Le lendemain, les deux autonomistes sont appréhendés à Josselin, par la brigade de gendarmerie, pour avoir volé une hallebarde au château des Rohan... Ils ont été transférés à Rennes le 12 courant par un officier allemand : «ils sont protégés par l'armée allemande³¹». Sans doute ont-ils voulu se venger de la duchesse de Rohan...

Le 18 août 1940, la population de Le Sourn, petite commune située à 4 km de Pontivy, manifeste devant le domicile de la famille Le Boulch pendant dix minutes, en chantant *La Marseillaise*. Le Boulch s'en plaint à la Kommandantur, qui convoque le maire le 26 août et l'interroge pendant trois heures pour connaître – en vain – les noms des meneurs³².

²⁷ FRÉLAUT, Bertrand, *Les nationalistes bretons...*, op. cit., p. 27-29.

²⁸ *Id.*, «Dix Morbihannais pendant la Seconde Guerre mondiale d'après leurs écrits personnels», *Bulletin et mémoires de la société polymathique du Morbihan*, t. 135, 2009, p. 183-210. Dans ses carnets, le commandant Baudre évoque l'arrivée du colonel de Geyer et son «allégresse» lorsqu'il apprend, le 13 août, que les autonomistes ont été chassés du château et «vidés» de Pontivy.

²⁹ Arch. dép. Morbihan, 2 W 1578, rapport de gendarmerie de Pontivy.

³⁰ *Ibid.*, 1526 W 233. Outre Célestin Lainé, Le Boulch et sa sœur et Ange Péresse, déjà cités, ce sont : Albert Bourgeois et Armand Gouhère de Fougères, Bernard Fournier (Saint-Malo), Aristide Le Bihan (Lambezellec), Jean Joubard (Pontivy), Marcel Le Beller (Melrand), Frédéric Moïse, Dorig Le Voyer, Albert Héric et Aristide Guieysse.

³¹ GILLES, Émile, «Les autonomistes pontivyens», *La Chronique de Pontivy*, art. cité et Arch. dép. Morbihan, 2 W 15787.

³² *Ibid.*, 2 W 15787. Le cas n'est pas isolé : le 5 août à Caudan, au nord de Lorient, la population manifeste son hostilité à l'encontre d'Ernest Le Henno, agriculteur autonomiste, et des frères Herrieu (17 et 18 ans), fils du littérateur Loeiz Herrieu, à l'occasion du pardon de Notre-Dame-des-Neiges.

En définitive, le 21 août, la disposition du château est rendue au curé-archiprêtre de Pontivy, qui obtient la levée de sa réquisition, sous réserve que le château «ne soit en aucun cas utilisé pour des réunions politiques ou toute manifestation prohibée par les lois³³».

Arrêtons-nous sur trois points pour achever cette présentation des manifestations pontivyennes contre les séparatistes du CNB. On est d'abord frappé par l'esprit de décision presque unanime des Pontivyens. Non seulement nous voyons au premier plan les notabilités de la ville, mais aussi des représentants très nombreux de la population elle-même. Autour de la duchesse de Rohan et du maire, du colonel de Geyer et du curé, du moniteur principal et du receveur municipal c'est l'ensemble des Pontivyens qui se dresse contre les nationalistes bretons : les anciens combattants, les jeunes sportifs, les ouvriers, les militants de la cellule communiste, les enfants, etc. L'ampleur, la spontanéité et l'unanimité des manifestations sont incontestables.

Deuxième enseignement de ces événements, le mouvement breton est définitivement considéré comme lié aux Allemands et, ce faisant, durablement discrédité dans l'opinion. Même si les dirigeants pro-Allemands du PNB ou les activistes ont été ensuite isolés et marginalisés dans le mouvement breton, les événements de Pontivy impriment dans les esprits cet handicap rédhibitoire et récurrent : les autonomistes sont pour les Allemands et sont soutenus par eux. De là à conclure que ce sont des traîtres et des délateurs, il y a un pas qui est vite franchi et que les événements de 1944 viennent, dramatiquement, confirmer³⁴.

Nous observons enfin que le destin de plusieurs protagonistes symbolise les ruptures intervenues pendant cette période : Mordrel, Debauvais et Lainé ont opté définitivement et clairement pour l'Allemagne nazie ; ce dernier, en fondant l'unité militaire bretonne sous uniforme allemand connue sous le nom de «Formation Perrot», a eu comme assistant Ange Péresse et comme soldats Alphonse Le Boulch, et quelques autres jeunes gens de Pontivy, Baud ou Bubry³⁵. Dans le même temps, beaucoup de Pontivyens s'engagent dans la Résistance et figurent parmi les 135 victimes du conflit recensées dans la commune. Le fondateur des «Moutons Blancs», Pierre Ropert, membre du réseau Pat O'Leary, en fait partie ; arrêté par la Gestapo, il meurt en

³³ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945... op. cit.*, p. 10, note 7.

³⁴ Par un retournement de vocabulaire, certains résistants morbihannais fustigeront les autonomistes en les traitant de collaborateurs des Allemands sous l'épithète de «moutons blancs» (témoignage à l'auteur).

³⁵ Un de Pontivy, trois de Baud, deux de Bubry. Pour l'histoire de la «Formation Perrot», se reporter à la bibliographie du Mouvement breton ; voir notamment HAMON, Kristian, *Le Bezen Perrot, 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2004, l'auteur analyse les activités et les exactions de ce groupuscule à partir, notamment, des archives judiciaires des cours martiales, chambres civiques et des autres tribunaux de l'épuration conservées aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

déportation³⁶. La duchesse de Rohan a eu la joie de voir son fils revenir de captivité en 1942. Si elle figure, avec lui, sur la photo de groupe d'une réunion du comité consultatif de Bretagne au château de Josselin, en 1943, elle apprend avec bonheur qu'il a rejoint la Résistance et servi comme officier de liaison entre les Forces françaises de l'intérieur (FFI) et les Alliés. Quant au colonel de Geyer, libéré en 1942, à nouveau arrêté par les Allemands et interné à Compiègne de mars à juin 1944, il est nommé commandant de la place de Pontivy à la Libération, le 10 août 1944, et participe à la transformation des unités FFI et Francs-tireurs et partisans (FTP) en armée régulière³⁷.

Les Pontivyens ont donc clairement, unanimement et courageusement choisi, dès juillet-août 1940, de défendre la patrie française contre les séparatistes du CNB et leurs amis allemands. Ce faisant, ils se sont inscrits dans l'héritage de leurs aïeux de 1790.

Bertrand FRÉLAUT
professeur honoraire, docteur en histoire

RÉSUMÉ

Le 3 juillet 1940, dans la cour du château de Pontivy, les chefs du parti national breton créent le conseil national breton et, par une proclamation solennelle, proposent l'établissement d'un État breton autonome, séparé de la France.

Malgré la protection allemande et l'aide officieuse de certains membres des services secrets, cette tentative rencontre un échec total ; elle suscite même de nombreux mouvements d'opposition dans l'opinion bretonne.

Les Pontivyens sont au premier rang des opposants au conseil national breton car, quoique très attachés à la Bretagne, à son histoire et à sa culture, ils multiplient les initiatives et les manifestations contre les autonomistes, démontrant ainsi leur volonté de demeurer français, comme leurs aïeux l'avaient affirmé dans le pacte fédératif de 1790. Municipalité, anciens combattants, responsables et jeunes sportifs de la garde Saint-Ivy, clergé, population et réfugiés ont eu un rôle déterminant dans le fiasco de la stratégie séparatiste des nationalistes bretons en juillet 1940.

³⁶ LEROUX, Roger, *Le Morbihan en guerre...*, *op. cit.*, p. 356. Sur les Pontivyens dans la Résistance, voir PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, *op. cit.*, p. 35-41.

³⁷ PILET, Lionel, *Pontivy 1939-1945...*, *op. cit.*, p. 56 et FLOQUET, Charles, *Pontivy-Napoléonville...*, *op. cit.*, p. 299 ; Jacques de Geyer est mort à Pontivy, à son domicile, en 1968.

